

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAIS
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
AUTRES DOMAINES
DE COMPETENCES

SOUS-DOMAINE :
AUTRES DOMAINES
DE COMPETENCES
DES COMMUNES

OBJET :
Approbation du
rapport 2019 du
délégué
du service
extérieur des
Pompes Funèbres

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Convocation du
conseil en date du
3 juin 2020

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :

PAR PUBLICATION
LE

PAR DELEGATION
LE

Signature

Séance du Conseil Communautaire du 11 juin 2020 à 18 heures 30
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Présents : Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE,
Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER,
Alain BOUSQUET, Sébastien BOUSQUET, Michel BROUSSE,
Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Sandrine CAMPGUILHEM,
Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT,
Véronique CORROIR, Gilbert COSTE, Claire DARCHY,
François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Dominique DUBLOIS,
Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Laurent FRAISSE, Audrey GAIANI,
Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Priscillia GRANIER, Philippe GREFFIER,
Bernard GRIMAUD, Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD,
Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE, Cédric LEMOINE,
Didier MAERTEN, Cédric MALRIEU; Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD,
Benoît MERLIN, Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Hubert NAUDINAT,
Serge OURLIAC, Charles PAULY, Jacques PENNAVAIRE, Henri POISSON,
Bruno POMART, Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL,
Martine PUEBLA, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL,
Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Régine SURRE,
Marc TARDIEU, Gilles TERRISSON, Guy THOMAS, Raymond VELAND,
Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Monique VIDAL,
Giovanni ZAMAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
René MERIC par Laurent FRAISSE, Bernard PECH par
Jacques PENNAVAIRE, Nicolas RAUZY par Sébastien BOUSQUET,
Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER.

Procurations : Alain CARBON à Charles PAULY, Hubert CHARRIER à
Jean-Marc DEUMIER, Thierry LEGUEVAQUES à Philippe GREFFIER,
Thierry MALLEVILLE à Charles PAULY,

Absents : Javier DE LA CASA, Bruno PERLES.

Secrétaire de séance : Audrey GAIANI.

VU l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L. 3131-5 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique,

VU les articles R. 3131-2 à R. 3131-4 du décret n°2018-1075 du décret du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique,

Monsieur le Président donne lecture du rapport annuel 2019 du délégataire du service extérieur des Pompes Funèbres qui lui a été adressé par la S.E.M.L. des Pompes Funèbres Intercommunales du Lauragais.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE le rapport annuel 2019 du délégataire service extérieur des Pompes Funèbres, présenté par la S.E.M.L. des Pompes Funèbres Intercommunales du Lauragais.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes de Castelnaudary et du Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 11 juin 2020

Le Président

Philippe GREFFIER